

Exercices

Connecteurs dissertation

Faut-il / Suffit-il... ?

1. Pour chaque condition des événements suivants, précisez si elle est suffisante, nécessaire, nécessaire et suffisante ou aucun des deux.

Proposez dans chaque cas deux formulations correspondant à votre réponse, en utilisant ou bien « il faut » et « il suffit », ou bien « il ne faut pas » et « il ne suffit pas ».

Ex. : Événement : Louis XVI est marié à Marie-Antoinette. Condition : Louis XVI est né.

Solution : condition nécessaire et non suffisante.

Il faut que Louis XVI soit né pour qu'il se marie. Il suffit que Louis XVI soit marié pour que l'on sache qu'il est né.

- Événement : Louis XVI réside à Versailles.
Condition : Louis XIV a fait de Versailles le nouveau palais royal.
Solution : condition ni suffisante (Louis XV aurait pu revenir sur la décision de Louis XIV) ni nécessaire (Louis XVI aurait pu décider de son propre chef d'aller s'y établir).
Il ne faut ni ne suffit que Louis XIV ait fait de Versailles le nouveau palais royal pour que Louis XVI y réside.
- Événement : Louis XVI est déchu de ses pouvoirs de monarque.
Condition : Louis XVI devient roi.
Solution : condition nécessaire et non suffisante
Il faut que Louis XVI devienne roi pour qu'on le déchoie de ses pouvoirs de monarque.
Il suffit que Louis XVI soit déchu de ses pouvoirs de monarque pour que l'on sache qu'il est auparavant devenu roi.
- Événement : Louis XVI est mort.
Condition : la guillotine l'a décapité.
Solution : condition suffisante et non nécessaire
Il suffit que la guillotine décapite Louis XVI pour qu'il meure.
Il faut que Louis XVI soit mort s'il est décapité.

2. Pour chaque thèse suivante, établissez si l'argument est ou non valide.

S'il ne l'est pas, reformulez la thèse, en utilisant « condition suffisante » et « condition nécessaire », puis rédigez un argument qui correspond à chacune des formulations.

Ex. : Thèse : Le bonheur suppose la réalisation de l'ensemble de ses désirs. Contre-argument : Certains hommes atteignent un tel niveau de richesse qu'ils parviennent à réaliser tous leurs désirs, mais estiment ne pas être heureux pour autant.

Solution : L'argument est non-valide.

– La réalisation de l'ensemble de ses désirs est condition nécessaire du bonheur (= sans réalisation de tous les désirs pas de bonheur).

➔ Un désir correspond à un état de manque par un sujet d'un objet (ou état). Ce désir non-réalisé (même un seul) contredit l'état de bonheur qui se caractérise par l'absence de toute insatisfaction (plénitude).

– Le bonheur est condition suffisante de la réalisation de tous les désirs (= si on a bonheur, on peut montrer qu'il y a eu réalisation de tous ses désirs).

➔ Le bonheur se distingue du plaisir en ce que, lorsqu'il est vécu, rien ne semble pouvoir améliorer la situation, et donc rien ne saurait être désiré.

- Thèse : Il faut être libre pour être heureux.
Contre-argument : Les angoissés sont des hommes libres (l'angoisse est une peur devant le

néant de ses propres possibles), mais plutôt malheureux (l'angoisse n'est pas un état agréable).

Solution : argument non-valide.

– Liberté est condition nécessaire de bonheur (= sans liberté pas de bonheur).

➔ Les prisonniers ou les esclaves, de fait, n'atteignent pas la félicité.

– Bonheur est condition suffisante de liberté (= si on a bonheur, on peut montrer qu'il y a liberté).

➔ L'absence de trouble qui caractérise le bonheur repose sur l'impossibilité d'être entravé par autrui et par les événements naturels, toute présence de contrainte ou d'obligation est perçue par le sujet conscient comme un trouble, donc interrompt son bonheur.

- Thèse : Il suffit que le pouvoir ne rencontre pas de limitation pour qu'il s'étende.

Argument : Aucun pouvoir ne s'est historiquement imposé ses propres bornes.

L'essence du pouvoir étant de fixer, par lois et décrets, les limites, il ne saurait y être lui-même assujéti. Son extension sans borne lui est donc consubstantielle.

Solution : argument valide (ce qui ne veut pas dire qu'il est solide).

- Thèse : Il ne suffit pas d'avoir l'intention de bien agir pour que l'action soit bonne.

Argument : Je peux commettre une bonne action par inadvertance : si je fais un faux mouvement qui provoque la chute d'une brique sur la tête d'un bandit en contrebas, qui menaçait la vie d'honnêtes citoyens.

Solution : argument non-valide.

– Intention bonne n'est pas condition suffisante d'action bonne (= avec intention bonne il peut ne pas y avoir action bonne).

– Action bonne n'est pas condition nécessaire d'intention bonne (= je peux parler d'intention bonne sans avoir à parler d'action bonne).

➔ Je peux, en ayant l'intention de respecter sa personne (son être de fin), indiquer sans le savoir son chemin à un bandit, qui prendra la vie d'honnêtes citoyens grâce à cette information.